

**Groupe Conseil Wermentinger**  
Conseillers en placement

## Perspectives stratégiques – juillet 2020

Malgré la reprise des marchés boursiers à l'échelle mondiale au cours des derniers mois, nous ne croyons pas que nous sommes au bout de nos peines. La pandémie créée par le virus COVID-19 continuera à produire ses effets délétères encore longtemps, tant sur le plan humain qu'économique. Pour l'instant, nous maintenons une attitude prudente tout en suivant de près les développements des marchés des capitaux.

### À court terme (de 6 à 24 mois)

Est-ce nécessaire de postuler que les taux directeurs demeureront au plancher pour les prochains trimestres? Il est difficile de penser autrement, puisque les effets de la récession se feront certainement sentir pour les deux prochaines années. Les banques centrales vont probablement maintenir les taux bas pour stimuler la relance économique. Toutefois, nous nous retrouvons dans une situation où les taux d'intérêt réels sont négatifs.

Imaginez un peu si vous achetez une obligation du Canada pour les dix prochaines années et que l'inflation progresse de 1,9 % à 3 %. Le désir de conserver la valeur **nominale** du capital au prix de la perte de pouvoir d'achat de celui-ci est la seule raison pouvant expliquer la détention de ce type de placement\*.

Quant aux titres de propriété, particulièrement les actions de sociétés publiques, la valeur marchande du capital risque de subir des variations à court terme. Nous sommes donc pour l'instant neutres en termes d'allocation, mais prêts à saisir la balle au bond si les marchés devaient reculer davantage, puisque plusieurs de ces sociétés offriraient alors des dividendes avantageux. Nous sommes convaincus que pour un investisseur à long terme, les titres de propriété demeurent incontournables et s'avèreront probablement plus productifs.

\* Par exemple, au moment d'écrire ces lignes, une obligation du Canada venant à échéance en août 2022 offre un rendement de 0,288 % (vous avez bien lu... moins de 1 %!). De ce taux rachitique, vous devez soustraire le taux d'inflation durant la période de détention. Supposons un taux d'inflation de 1,9 % (soit le taux de 2019 mesuré par l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada). Le taux de rendement obtenu après inflation est de -1,62 % par année.

**Groupe Conseil Wermentinger**  
Conseillers en placement

### **À moyen terme (de 2 à 5 ans)**

Il est possible que les banques centrales « acceptent » un taux d'inflation quelque peu supérieur à 3 % avant de recourir à une politique monétaire plus restrictive en augmentant les taux directeurs. Si tel était le cas, le rendement des obligations assorties d'échéances supérieures à deux ans serait réduit. Là encore, l'investisseur n'est pas gagnant.

Quant aux titres de propriété, nous considérons qu'il est fort possible que leur rendement reprenne une tendance haussière modérée, du fait qu'encore une fois, ces titres offrent un dividende intéressant. Certains secteurs ou régions offrent aussi des perspectives de croissance modérée.

### **À long terme (de 5 à 15 ans)**

La crise actuelle liée au coronavirus a clairement démontré les liens entre les économies, la santé des populations et l'environnement. Il est plus que jamais impératif de tenir compte de phénomènes importants qui influent sur les rendements financiers et les risques. Et cette influence continuera à se faire sentir et aura des répercussions sur la performance de votre portefeuille, nous en sommes convaincus. Voici quelques-uns de ces facteurs :

- *Le réchauffement climatique.* Le temps presse, et comme nous le savons tous maintenant, les effets du réchauffement climatique peuvent être catastrophiques. Dans les secteurs plus traditionnels, il est important de reconnaître les acteurs à risque et ceux qui prennent des mesures pour passer à travers de cette transition vers une économie à faible intensité en carbone. Des occasions intéressantes se profilent du côté des énergies renouvelables, par exemple.
- *Le capitalisme débridé.* La réalisation de profits constitue son seul objectif, sans tenir compte des parties prenantes, des conséquences de ses activités sur l'environnement et sur le capital humain. Cette forme de capitalisme devra transiter vers une configuration plus responsable, sinon ce régime sera voué à l'échec. Le comportement de plusieurs entreprises pendant la pandémie est un bon indicateur.
- *Les grands courants géopolitiques.* Ils influenceront, pour le meilleur et pour le pire, les marchés et les économies. Celui qu'il faut surveiller de près se manifeste par le caractère toxique des relations sino-américaines. Un autre courant important est représenté par une diminution du phénomène de la mondialisation telle que nous l'avons connue et la renaissance du nationalisme observable aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Brésil, par exemple.

En somme, ce sont de grands enjeux dont il faudra tenir compte dans la gestion de votre portefeuille. Nous travaillons présentement à des moyens de bonifier le processus décisionnel actuel pour y ajouter une évaluation méthodique et rigoureuse des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises. Nous sommes particulièrement préoccupés par la réduction de l'empreinte carbone de vos portefeuilles.

Nous aurons l'occasion d'en discuter avec vous au cours de nos prochaines rencontres et dans nos futures publications. Nous ferons des annonces à ce sujet cet automne.

**Groupe Conseil Wermenlinger**  
Conseillers en placement

D'ici là, chers clients, chères clientes, tous les membres de notre équipe se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été « déconfiné ». Soyez prudents et prudentes.

Laurent Wermenlinger Pl.fin., FCSI<sup>MD</sup> (Fellow de la Canadian Securities Institute)  
Vice-président et gestionnaire de portefeuille  
Certification de conseiller en investissement responsable (RIAC)

**Mise en garde**

Monsieur Laurent Wermenlinger est inscrit à titre de gestionnaire de portefeuille auprès des organismes d'autoréglementation. Il est autorisé, conformément aux dispositions du Règlement 1300 de l'OCRCVM, à prendre des décisions de placement et à donner des conseils relativement à des titres pour des comptes gérés. À l'exception de M. Laurent Wermenlinger, aucun membre du Groupe Conseil Wermenlinger ne peut exercer de pouvoirs discrétionnaires sur le compte d'un client, approuver des ordres discrétionnaires pour un compte géré, ou participer à la formulation de décisions de placement prises au nom d'un compte géré ou de conseils donnés relativement à ce dernier.

Chacun des conseillers de Valeurs mobilières Desjardins (VMD) dont le nom est publié en page frontispice du présent document ou au début de toute rubrique de ce même document atteste par la présente que les opinions exprimées aux présentes reflètent avec exactitude les points de vue personnels des conseillers. Il est possible que VMD ait déjà publié des opinions différentes ou même contraires à ce qui est ici exprimé. Ces opinions sont le reflet des différents points de vue, hypothèses et méthodes d'analyse des conseillers qui les ont rédigées.

Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).